

Event Made Different | Digital Wallonia – organisation des trophées « Ambassadeurs »

1. Contexte

Dans le cadre de l'évènement Made Different | Digital Wallonia qui se tiendra le xx mars 2018 (*date et lieu à confirmer – entre le 20 et 29/03*), des trophées « **Ambassadeurs*** » (**nom à confirmer*) seront remis à des entreprises ayant réalisé des progrès remarquables dans un domaine particulier et qui illustrent par conséquent la démarche de transformations de l'industrie wallonne promue par Made Different | Digital Wallonia.

2. Trophées « Ambassadeurs » :

Les trophées Ambassadeurs sont au nombre de 7 et sont chacun lié à l'une des transformations définies par le programme :

1. World class manufacturing technologies
2. End-to-end engineering
3. Digital factory
4. Human centered production
5. Networked factory
6. Eco-production
7. Smart production systems

Une description détaillée de chacun de ces transformations se trouve en annexe 1.

3. Qui peut être candidat ?

Toute entreprise ;

- ✓ ayant un siège d'exploitation en Wallonie
- ✓ active dans le secteur industriel (tous secteurs mais manufacturière ou de services à l'industrie tels que engineering, maintenance, IT, automatisation,...)
- ✓ ayant réalisé ces 3 dernières années des progrès remarquables dans l'une des 7 transformations Made Different. Ces progrès sont attestés par un score minimum de 4 sur 5 dans l'échelle d'évaluation (voir ci-dessous point 4 « Méthode de candidature »).
- ✓ disposée à accueillir une équipe de tournage ½ journée en février pour la réalisation de la vidéo et à ce que la vidéo soit diffusée lors de l'évènement et par Digital Wallonia et les partenaire sur leurs canaux respectifs
- ✓ disposée à partager sa démarche envers les autres entreprises wallonnes (au minimum, ½ journée d'ouverture et visite de l'entreprise en 2018).
- ✓ s'engageant à être présente lors de la remise des trophées « Ambassadeurs » en cas de sélection par le jury

4. Méthode pour la candidature

La candidature des entreprises est introduite **par les partenaires** de Made Different | Digital Wallonia (voir liste des partenaires sur <http://www.madedifferent.be/fr/lindustrie-technologique>).

Les partenaires utilisent pour cela l'échelle d'évaluation disponible en annexe 2 :

- Onglet intro : à remplir de manière synthétique (max. 2 lignes par champ)
- Choix d'une seule transformation par entreprise candidate – suppression des autres onglets
- Le partenaire remplit les champs de la colonne « réalisations » pour les scores 4 et 5 uniquement là où une réalisation est avérée (inutile de tout remplir si ne s'applique pas)
- Le partenaire remplit le champ « *caractère innovant, inspirant ou exemplaire des progrès de l'entreprise* » en bas de la page ; il s'agit d'une synthèse expliquant pourquoi l'entreprise mérite d'être mise en évidence dans le cadre de l'évènement Made Different | Digital Wallonia

Le partenaire peut joindre toute annexe qu'il juge utile (photos, liens web,...) sous format électronique.

En cas de questions sur les éléments de l'évaluation par rapport à la réalité de l'entreprise candidate, les partenaires sont invités à contacter valerie.debois@agoria.be et Jean-Claude.Noben@sirris.be.

Le formulaire de candidature a été conçu pour être court et ne pas solliciter trop de temps à l'entreprise et au partenaire. Cependant, il est clair qu'une rencontre en face-à-face avec l'entreprise candidate est nécessaire pour le remplir ; l'occasion pour le partenaire d'en apprendre plus sur l'entreprise dans le cadre d'une sensibilisation aux services offerts par Made Different | Digital Wallonia.

Les partenaires se limitent à introduire au maximum 2 candidatures d'entreprises par transformation ainsi qu'un maximum de 7 candidatures au total. Dans la mesure du possible, les partenaires du même secteur veillent à s'accorder sur les entreprises à approcher.

Les candidatures doivent être introduites au plus tard le **12 janvier 2018** aux adresses maxime.ancion@agoria.be et fanny.deliege@adn.be.

5. Promotion des trophées

Chaque partenaire diffusera l'appel à candidature via ses canaux de communication. et contacte de façon directe les entreprises qu'il estime être de bons candidats sur chacune des 7 transformations.

Un appel général sera également diffusé via Digital Wallonia ; cependant, les entreprises ne pourront poser leur candidature en direct et seront invitées à contacter le partenaire de leur choix.

6. Sélection des lauréats

La sélection des 7 lauréats se fera par un jury indépendant et intersectoriel (à constituer) qui attribuera une cote à chaque candidat sur base de la candidature introduite par le partenaire.

Afin de tourner les vidéos, les lauréats seront avertis de leur sélection fin janvier mais il leur sera demandé qu'aucune communication à ce sujet ne se fasse avant l'évènement de mars 2018.

Remarque : le trophée Ambassadeurs n'est ni un label ni une certification : il s'agit d'un trophée « one-shot » consacrant les efforts consentis et les progrès réalisés sur un thème spécifique. Il ne s'agit pas non plus d'un équivalent aux Awards Made Different, qui exigent un haut niveau d'excellence dans l'ensemble des 7 transformations et font l'objet d'un assessment particulier.

7. Remise des trophées

Les trophées « Ambassadeurs » seront remis lors de la soirée de l'évènement de mars 2018.

Après l'annonce du nom et projection de la vidéo de l'entreprise, le représentant de l'entreprise lauréate sera invité à monter sur scène pour recevoir le trophée et répondre à une ou deux questions. Ce scénario reste à peaufiner en fonction de programme.

8. Quel intérêt pour les entreprises à être candidat ?

- Disposer gratuitement d'une courte vidéo de présentation de l'entreprise, qui sera diffusée lors de l'évènement et sera ensuite de libre accès à l'entreprise
- Faire connaître ses réalisations à l'extérieur de l'entreprise (clients, fournisseurs, stakeholders,...) – être ambassadeur d'une démarche Industrie du Futur proactive et performante en Wallonie.
- Obtenir une reconnaissance du travail accompli pour les collaborateurs
- Bénéficier des retombées médiatiques de l'évènement (presse, sites web, newsletters, réseaux sociaux,...)